



Les évaluations d'école, c'est toujours NON !

À l'initiative du Conseil d'Évaluation de l'École, instance créée par la loi « pour une École de la confiance », les autorités académiques imposent aux personnels les évaluations d'école, composées d'une auto-évaluation que doivent mettre en œuvre les équipes, et d'une « évaluation externe », qui peut parfois s'apparenter à un véritable audit, menée par des groupes d'évaluateurs constitués par les DSDEN.

Au moment où les conditions de travail sont dégradées comme jamais et principalement par le manque de personnels, notamment dans le remplacement, dans les RASED ou dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap, et alors que le ministre prévoit 1709 nouvelles suppressions de postes d'enseignantes et enseignants du 1^{er} degré à la rentrée 2024, comment peut-on demander aux personnels de « s'auto-évaluer » ?

Les évaluations d'école tendent à rendre les équipes seules responsables des difficultés de fonctionnement des écoles, alors que les ministres successifs et leur politique d'austérité en sont en réalité à l'origine.

Les personnels n'ont pas besoin d'auto-évaluations chronophages pouvant conduire à une mise en concurrence des écoles et des personnels. Les collègues vivent cette injonction à mettre en place ces évaluations comme une pression permanente dans le cadre du « tout évaluation » voulu par le ministère. Ce ne sont pas d'évaluations d'école dont les personnels ont besoin mais bien de créations de postes à hauteur des besoins et de temps pour pouvoir travailler collectivement dans le cadre de la liberté pédagogique !

Les évaluations d'école sont ainsi perçues par les personnels ayant été contraints de les mettre en œuvre (souvent sous les pressions hiérarchiques) au mieux comme inutiles, infantilisantes et chronophages, au pire comme maltraitantes.

Les personnels n'acceptent pas la mise en place de ces évaluations et dans certains départements ils résistent, le plus souvent dans un cadre intersyndical (motion d'école ou de réunions syndicales, audiences, courriers...). Ces mobilisations peuvent permettre d'éviter les pressions, voire de ne pas être contraints d'entrer dans le dispositif. Nos organisations syndicales appellent donc les personnels à développer et amplifier ces actions.

Il est grand temps que le ministère laisse les collègues travailler sereinement !

Ainsi, les organisations syndicales FSU-SNUipp, SNUDI-FO, CGT Educ'action, SUD éducation et SNALC continuent à exiger l'abandon des évaluations d'école, la fin des pressions hiérarchiques et des menaces de sanctions visant les équipes et les personnels s'y opposant ou refusant d'entrer dans un tel dispositif.

Elles invitent les collègues à continuer de résister aux pressions visant à tenter d'imposer ces évaluations d'école et à organiser collectivement la résistance, dans un cadre intersyndical. Elles continuent également de soutenir et d'accompagner les équipes qui subissent des pressions.

Nos organisations syndicales ont ainsi décidé de demander audience en commun auprès du ministre pour porter ces exigences et nos revendications sur ces questions.